



Communiqué de presse

Paris, le 9 juin 2022

Digiposte lance l'extension de la certification des fiches de paie au-delà du coffre-fort numérique grâce à la blockchain Archipels

Digiposte



Chaque mois, Digiposte héberge et certifie les fiches de paie de 3 millions de salariés. Aujourd'hui, Digiposte étend leur authenticité au-delà du coffre-fort numérique en leur conférant une valeur de preuve immuable grâce à la blockchain Archipels opérée 100 % en France. Ce dispositif innovant simplifie les processus de vérification et de validation des dossiers de souscription et réduit les coûts de traitement manuel pour les acteurs de la banque, de l'assurance et de l'immobilier.

Digiposte dépose tous les mois plus de cinq millions de documents dans les coffres-forts de ses 8 millions d'utilisateurs, parmi lesquels 3 millions reçoivent chaque mois leurs fiches de paie. Ce sont des documents authentiques qui disposent d'une valeur probante vérifiable notamment au moyen du certificat d'authenticité émis par La Poste.

Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises expriment le besoin d'**accéder directement à la preuve d'authenticité des documents** sans forcément avoir à traiter le document lui-même dans le cadre notamment des procédures de connaissance client (dites KYC, Know Your Customer) ou tout simplement pour limiter les cas de fraude documentaire.

Pour répondre à cette attente, Digiposte a noué un partenariat avec la plateforme Archipels lui permettant d'**ancrer dans la blockchain l'empreinte numérique des documents** à valeur probante hébergés dans Digiposte, à commencer par les fiches de paie. Cette empreinte numérique devient **une valeur de preuve immuable** qui permet l'authentification des documents à tout moment dans le cadre de parcours de souscription.

Pour les entreprises utilisatrices de ce service de vérification des documents (banque, assurance, immobilier...), la certification des documents via la blockchain réduit les coûts opérationnels de traitement manuel, simplifie les processus de vérification et de validation des dossiers de souscription.

Cette solution technologique renforce également la protection des données personnelles des clients et contribue à l'amélioration de leur niveau de confiance dans les parcours digitaux grâce aux atouts proposés par une blockchain de consortium 100% opérée en France et écoresponsable :

- **Les documents ne sont pas ancrés dans la blockchain**, seule l'empreinte numérique du document se retrouve dans la blockchain.
- L'empreinte numérique du document, le Hash, est **une suite alphanumérique infalsifiable** qui permet de le reconnaître de façon sûre, mais n'est pas réversible, c'est-à-dire qu'il ne permet pas de reconstituer le document.
- **Aucune donnée personnelle** n'est ancrée dans la blockchain



Selon **Frédérique Ville**, directrice de Digiposte : « *Le dispositif de certification des documents par la blockchain Archipels va permettre d'étendre la preuve d'authenticité des fiches de paie, même si elles sont téléchargées en dehors du coffre-fort Digiposte. Cette innovation concernera prochainement tous les documents certifiés reçus dans Digiposte : diplômes, justificatifs de domicile...* »

Selon **Hervé Bonazzi**, PDG d'Archipels : « *Nous sommes très heureux de ce partenariat avec Digiposte ! C'est une étape importante pour les services de confiance numérique de demain que nous allons bientôt enrichir avec l'émission d'attestations numériques pour simplifier et sécuriser les démarches en ligne.* »

Plus de 8 millions de Digiposte

Digiposte est la boîte aux lettres numérique intelligente et sécurisée de La Poste. Elle inclut un coffre-fort numérique. Digiposte permet aux particuliers de recevoir, conserver et partager leurs documents personnels importants.

- Plus de 8 millions de Digiposte
- Plus de 10 000 entreprises ou organisations « émetteurs » envoient des documents dans Digiposte
- Plus de 5 millions de nouveaux documents ajoutés chaque mois (bulletins de paie, avis d'imposition, quittances de loyers, factures d'électricité : autant de justificatifs de domicile, de revenus, d'identité mis à jour automatiquement...)
- Hébergement de la solution Digiposte opéré par Docaposte, filiale numérique de La Poste, sur ses serveurs installés en France

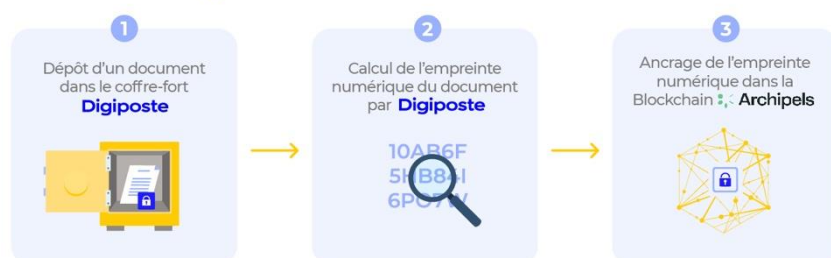
Pour en savoir plus : <https://business.digiposte.fr/>

Archipels, une plateforme souveraine et écoresponsable

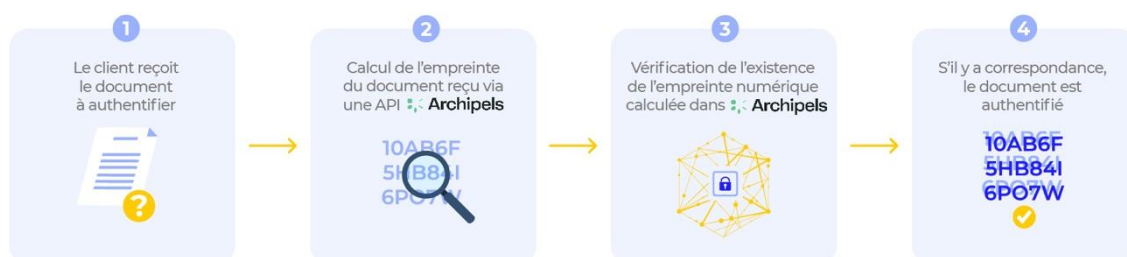
La plateforme Archipels repose sur une blockchain portée par EDF, Engie, La Poste et la Caisse des Dépôts et Consignations qui permet de vérifier, certifier et simplifier l'accès de tous les utilisateurs aux services en ligne. Décentralisée, immuable, axée sur un consensus partagé de validation des transactions (le "Proof of Authority"), la plateforme d'identité décentralisée d'Archipels est souveraine, car opérée 100 % en France, et respectueuse de la vie privée.

Pour être plus efficiente sur le plan énergétique, la technologie blockchain d'Archipels utilise un algorithme de consensus moins énergivore. Cela signifie concrètement que la validation d'une transaction sur la blockchain d'Archipels se fait par un nombre limité de noeuds validateurs (des tiers de confiance), et non pas par la résolution de problèmes mathématiques, gourmande en énergie.

Chaîne de dépôt sécurisé



Chaîne de vérification



A propos du groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2030. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

CONTACTS PRESSE

Pour La Poste :

Patrice Lemonnier : 01 55 44 25 35 / patrice.lemonnier@laposte.fr

Pour Archipels :

Marie-Philippine Méchet : 06 60 65 20 65 / mp@mprp.fr